

**François BROTTES**  
Député de l'Isère  
Vice-président du groupe socialiste,  
radical et citoyen  
Maire de Crolles

**Monsieur Jean GIARD**  
Président de ALERTES  
1, place de Metz  
38000 GRENOBLE

N Ref : FB.VP.2008.635

Crolles, le 8 juillet 2008

Monsieur le Président,

*Aus Jean.*

J'ai bien reçu, le 23 juin dernier, copie de la résolution adoptée par l'Assemblée Générale d'ALERTES le 11 juin dernier.

Je vous remercie d'avoir porté ce document à ma connaissance.

J'ai bien noté que vous étiez favorable à la création d'un droit universel de compensation pour l'autonomie, sans distinction d'âge, quelle que soit la cause du handicap ou de la pathologie.

J'ai relevé également que vous vous opposiez au principe d'une couverture assurantielle, et privilégiez un financement basé sur la solidarité nationale, qui ne se fasse pas, toutefois, au détriment des publics plus autonomes.

Je ne manquerai pas de tenir compte de ces éléments dans les réflexions en cours sur la mise en oeuvre d'un cinquième risque.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sincères salutations.



*Bien à vous*

François BROTTES